

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE MANÈGE ENCHANTÉ (2020) INC.		Date d'inspection Le 27 mai 2026	
Nom de l'établissement Garderie Manège Enchanté 2020 inc.		Numéro de permis 2020009	
Adresse 1190 rue Principale Beresford NB E8K 2J1		Numéro de téléphone (506) 548-9324	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 55	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (iv) d'explorer les arts et les sciences.	21(c)(iv)	29 mai 2026	27 mai 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>-Visite en début de matinée pour un suivi d'inspection de renouvellement</p> <p>-Le ratio est respecté durant la visite</p> <p>-Il fut constaté que les enfants de tous âge ont accès à du matériel d'art adapté selon leur niveau de développement</p> <p>-Une révision fut également faite auprès du personnel concerné pour assurer sur continuité au niveau de la planification et documentation d'activité auprès des enfants.</p> <p>-L'établissement rencontre les exigences des règlements en vertu de la loi sur les Services de la Petites Enfance, le permis est recommandé.</p> <p>Observations: Durant la visite, les enfants ont terminé de manger la collation pour passer à une période d'activité dirigée et jeux libres. Le dîner fut servi durant la visite. Aucun groupe n'est allé dehors puisqu'il pleut à l'extérieur, les tous petits se préparaient pour la sieste à mon départ.</p>

original signé par
Rachelle Roy Arseneau
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 27 mai 2026
Date

original signé par
Rachelle Aubé Roy
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 mai 2026
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"